



## DÉCLARATIONS ET VOTES AU CST DU 20 FEVRIER 2023

### Déclaration liminaire

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les représentants de l'administration, cher-e-s collègues, bonjour.

Ce Comité Social Territorial inaugure donc un nouveau cycle de 4 années. Un nouveau CST, une nouvelle organisation, le dialogue social de la Métropole se trouve à la croisée des chemins et ceci constitue selon nous une réelle opportunité de progresser ensemble pour le bien du service public et des agents.

Nous devrions aborder cette période avec enthousiasme et cependant c'est plutôt la déception qui règne dans l'équipe CFTC-CFDT. « La CFTC, le syndicat constructif » c'est la devise de notre organisation qui s'étale en grand sur la page d'accueil du site internet de notre confédération. C'est cet ADN et cette histoire qui guide également notre démarche et nos actions à la Métropole. Cependant, pour construire, pour être des « partenaires sociaux » il faut être deux et, malgré tous nos efforts dans ce sens, force est de constater que l'Administration ne se trouve pas actuellement dans le même état d'esprit.

En effet, même si la forme de nos échanges prend une allure conviviale, notre administration paraît vouloir avancer et dérouler ses projets sans tenir compte des propositions, demandes et alertes des représentants du personnel.

C'est notamment le cas sur la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la Métropole qui laisse parfois des managers oubliés sur le bord du chemin, ou bien rétrogradés dans des fonctions subalternes. Certes ces situations sont peut-être peu nombreuses mais elles sont humainement dévastatrices et certaines personnes, sidérées, se tournent vers nous. Dans ce contexte, nous avons besoin d'avoir en face de nous une administration qui coopère de manière constructive pour étudier ces dossiers et rechercher de vraies solutions. Pourtant, nos multiples demandes d'entretien réitérées depuis plusieurs semaines sont restées sans suite et ce faisant, vous nous laissez seuls et démunis en face de ces agents et de leur mal être.

C'est pourquoi, monsieur le Directeur Général des Services, nous renouvelons en séance notre demande de table ronde avec vous-même et la Direction des Ressources Humaines pour que l'on aille au fond des choses sur ces situations personnelles qui ne peuvent relever seulement de la cellule d'accompagnement de la QVT, qui, malgré

toute sa bonne volonté, n'a pas suffisamment de visibilité et de moyens pour y répondre.

Instaurer un dialogue entre partenaires sociaux, ce n'est pas que donner de l'information sur les décisions de l'administration, c'est surtout prendre réellement et sérieusement en compte nos propositions et parfois chercher et accepter des compromis.

Au-delà de la belle campagne de communication sur la réorganisation, nous avons besoin d'une démarche volontariste et collaborative pour résoudre les difficultés ponctuelles rencontrées sur le terrain et que l'humain devienne vraiment au cœur de la Métropole de l'an 2.

Si nous ne parvenons pas à instaurer ce dialogue social constructif alors le risque serait que nous nous replions les uns et les autres sur des postures un peu caricaturales et contre-productives. Les agents et le service public attendent mieux de nous.

Nous nous exprimerons par ailleurs le cas échéant sur chacun des rapports.

Nous vous remercions pour votre attention.

## Rapports

- **1-Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2022**  
Notre vote : → Favorable.
  
- **2-Approbation du protocole d'accord relatif aux moyens syndicaux alloués aux Organisations Syndicales élues à l'issue des élections professionnelles du 8 décembre 2022**  
Déclaration Union : Pas de commentaire.  
Notre vote : → Favorable.
  
- **3-Approbation du Règlement Intérieur du Comité Social Territorial**  
Déclaration Union : Pas de commentaire.  
Notre vote → Favorable.
  
- **4-Calendrier prévisionnel des instances**  
Déclaration Union : Pas de commentaire.
  
- **5-Organisation des services de la Métropole Aix-Marseille Provence – Ajustements –**  
Déclaration Union : Malheureusement le rapport présenté est global et ne permet de voter par DGD. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de la transformation en Directions de Pôle, du numérique, des ressources humaines et des finances, toute d'abord car c'est juste et équitable au vu des responsabilités portées par ces Directions. Nous l'avions d'ailleurs demandé dès le Comité Technique du mois d'octobre 2022. Par contre la modification des horaires de certaines unités du Pôle Amélioration du Cadre de Vie ne convient pas à la majorité des agents comme l'ont souligné nos collègues. Enfin, comme exprimé dans notre déclaration liminaire, les difficultés individuelles de certains cadres suite à la réorganisation sont toujours sans solution et toujours dans l'attente de l'organisation d'un dialogue social. Par conséquent, nous voterons contre ce rapport.  
Notre vote → Défavorable.
  
- **6-Dérogation au contingent d'heures supplémentaires de deux personnels enseignants du CFA**  
Déclaration Union : L'enseignant ayant donné son accord nous approuvons le rapport.  
Notre vote → Favorable.

- **7-Mise en régie de sept parcs de stationnement à Aix-en-Provence**  
Déclaration Union : Nous sommes favorables à ce rapport et souhaitons bien entendu la pérennisation de la régie dans le temps ainsi qu'à son extension aux autres parkings dès que le contexte le permet.  
Notre vote → Favorable.
- **8-Rapport Social Unique Transitoire (RSU 2021)**  
Déclaration Union : Pas de commentaire.
- **9-Point d'information sur la démarche de refonte du RIFSEEP**